COMPTE RENDU

DU CDAS

DU 24 NOVEMBRE 2026

Pour ce dernier CDAS de l'année, nous avons fait la connaissance de Mme Cécilia BOVE-GAULT, responsable régionale de l'action sociale pour la Bourgogne-Franche-Comté et pour le Centre-Val-De-Loire. Cette dernière remplace Monsieur Noureddine DHAMENE

Avant l'ouverture de la séance, nous avons fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

En cette fin 2026, la colère sociale atteint un niveau rarement égalé. Après un été marqué par l'aggravation des conséquences de la crise climatique, la jeunesse s'est levée pour protester contre la dégradation avancée du système d'éducation et un avenir sans débouché. Cette mobilisation a suscité de l'écho dans la société tout entière qui subit les conséquences des politiques injustes menées par les gouvernements successifs.

En effet, les inégalités se creusent, largement favorisées par les choix fiscaux, budgétaires et économiques de ces 10 dernières années en faveur des ultra-riches et des grandes entreprises. D'après le magazine Challenges, la part cumulée des 500 plus grandes fortunes françaises représentait en 1996 environ 80 milliards d'€ (6% du PIB). En 2024, elle avoisinait 1.200 milliards d'€, soit 42% du PIB. Le taux de pauvreté est quant à lui passé de 12,4% de la population en 2004 à 15,4% en 2024, passant ainsi de 7,7 à 9,8 millions de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian.

La Fonction Publique est toujours plus dévalorisée et méprisée. Comme toujours, le point d'indice ne sera pas revalorisé l'an prochain. Comme toujours, il faudra encore diminuer le nombre de ces inutiles parasites que nous sommes nous, les fonctionnaires.

Aujourd'hui, au vu de la smicardisation des agents du ministère et de la précarisation des retraités, l'action sociale représente l'un des derniers remparts contre la paupérisation de chacun.

L'action sociale est notre bien commun. Elle vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles en leur offrant des prestations dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'un soutien en cas de situations difficiles.

Elle constitue très certainement l'un des derniers sanctuaires de solidarité bâti par et pour les agent·es du ministère.

Dans ce contexte la CGT Finances revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités) Pour ce faire, le budget de l'action sociale doit être calculé, à minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve. »

1. **Approbation des PV du CDAS du 02 avril 2026 et du 25 juin 2026 :**

Les deux PV ont été validés à l'unanimité.

2. **Budget du crédit d'actions locales 2026 (CAL) :**

Le budget consacré à l'action sociale a été entièrement consommé, le solde est de 0,67 €.

Dans le cadre des actions de fin d'année, des cartes cadeaux seront également distribuées aux enfants âgés de 17 ans. Cette action revient à 874 €.

Le concours de dessins intitulé « Mon plus beau Noël en famille » a rencontré un beau succès, avec 51 dessins réceptionnés.

L'arbre de Noël, qui constitue le rendez-vous majeur de l'action sociale et représente son événement le plus important de l'année, se déroulera à la salle de Joigny le mercredi 9 décembre 2026. Madame Mengaud, présidente du CDAS, sera présente à cette occasion pour son premier arbre de Noël.

Par ailleurs, un concours du « pull moche de Noël » a également été organisé, pour un coût total de 129,63 € (pris en charge sur le budget DDFIP).

3. **Propositions que le CDAS souhaite soumettre à l'examen du CNAS :**

La revalorisation de la valeur faciale du titre-restaurant à 10 €, avec une participation employeur portée à 6 €, notamment au regard de la revalorisation déjà appliquée aux frais de repas lors des déplacements professionnels.

La question de la présence d'un représentant du personnel dans chaque département a également été soulevée. Il a été rappelé que la dimension humaine doit rester au cœur de l'action sociale. La dématérialisation progressive des démarches ne doit pas conduire à perdre le lien humain ni à minimiser le rôle d'accompagnement et de proximité de l'action sociale.

Par ailleurs, Cyrille MEAN cessera le 1er mai 2027 ses fonctions de délégué départemental de l'action sociale. Le souhait exprimé est qu'un nouveau délégué puisse être désigné spécifiquement pour le département de l'Yonne, plutôt que de confier cette mission à une personne intervenant sur deux départements.

Mme Cécilia BOVE-GAULT, responsable régionale de l'action sociale pour la Bourgogne-Franche-Comté et pour le Centre-Val-De-Loire a fait remonter cette requête au niveau national.

4. **Projection CAL 2027**

Compte tenu du nombre important de demandes de réservation pour la salle de Joigny, une anticipation a déjà été nécessaire pour l'organisation de l'arbre de Noël 2027. La salle a ainsi été réservée pour le mercredi 1er décembre 2027.

Si l'action sociale reste particulièrement tournée vers les familles et les enfants, il est important de ne pas oublier les autres agents en activité.
Cyrille MEAN a notamment souligné le très bon accueil réservé aux actions consacrées au bien-être des agents. Il serait donc souhaitable de poursuivre ces initiatives en 2027, dans la limite du budget qui sera alloué.

La campagne de vaccination 2026, qui a bénéficié à 82 agents, devrait également être reconduite en 2027.

La formation des nouveaux agents membres des CDAS a par ailleurs été évoquée comme une piste de travail pour l'année 2027.

La situation des retraités a également fait l'objet d'une attention particulière. Il a été rappelé qu'ils ne doivent pas être mis à l'écart des actions sociales. L'objectif est de maintenir un lien avec eux et de pouvoir leur proposer au moins une action en 2027. La question des moyens de communication à privilégier pour les contacter reste toutefois à définir.

5. **Questions diverses** :

La demande d'achat de fours à micro-ondes pour les sites d'Avallon et de Sens a été abordée. Il semblerait que les problèmes subsistent à Auxerre malgré la disponibilité des équipements, les micro-ondes et réfrigérateurs ne seraient toujours pas branchés. La présidente a dit qu'elle se pencherait sur la question au plus vite.
Cyrille MEAN a quant à lui transmis une demande de devis, toujours en attente.

La lenteur des délais de réponse concernant les demandes relevant de l'action sociale logement a aussi été soulevée. Cette difficulté ne concerne pas uniquement le département, mais constitue un problème rencontré à l'échelle nationale souligne Madame BOVE-GAULT.

Les représentantes CGT Finances

Nathalie ARNASSAND

Caroline GERMAIN

Nathalie LARADE